



Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 13 Mars 2024

Accueil et émargement de la feuille de présence à 19h30, début du conseil à 19h40.

Cette réunion s'est déroulée en présence de Mesdames Bernadette BERGAIRE, Nicole DELAVILLE, Nicole RAGUE, Isabelle TOUSSAINT, de Messieurs Jean-Marie ANTOINE, André CHRISTOPHE, Daniel AUDINOT, Jean-Marc BOUSBACHER, Jean-Claude DIDELOT, André GRANGET, Christian POUPIN et Philippe ROBERT.

Excusée : Bernadette BOYÉ.

La séance commence par la visite des travaux des ateliers de l'à côté, le président en profite pour expliquer le changement des carreaux sur les fenêtres neuves du a une erreur du fabricant.

La chaux sèche bien, la vitrine est belle et la prochaine étape sera les escaliers réalisés par Philippe Chatelain. On en profite pour dire que les cuisines ainsi que les bacs de douche sont achetés : il fallait profiter des soldes.

Tout le monde rentre ensuite se mettre au chaud et la discussion continue, il est convenu d'installer 3 compteurs d'eau et d'électricité afin que l'atelier d'une part et les 2 duplex soient bien distincts. Sans doute céruiser les poutres pour ramener plus de lumière, ensuite installer le parquet qui servira de plafond pour que Balland carrelages puisse venir faire le ragréage.

On passe ensuite à la « non location » de la salle, il est entendu que ce n'est pas une salle pour faire de l'ombre aux locations faites par la mairie. D'autre part, ce n'est pas non plus pour des mariages, des lotos ou des fêtes. On en arrive à la conclusion que pour les particuliers ce ne sera louer que dans le cadre de la brioche après enterrement avec du personnel de l'atelier et en comptant le nombre d'heures de présence plus 1/2h avant et 1/2h après pour la mise en place et le nettoyage. Le prix de l'heure sera de 27€, plus que le prix de l'heure en association intermédiaire à savoir actuellement à 19.80€ de l'heure pour inclure le prix de l'électricité et des charges fixes. Pour les associations les conditions financières seront les mêmes : la salle ne sera jamais mise à disposition sans personnel.

On parle ensuite de l'assemblée générale que l'on souhaite dans la première partie de l'année et non plus en septembre.

La parole est ensuite donnée à Daniel Audinot qui revient sur l'historique de l'association, car il a eu la gentillesse et le courage de tout retracer par écrit et de l'envoyer à chaque membre. Il projette encore de retracer l'avant naissance de l'atelier pour que la mémoire de l'association ne se perde pas. Il est 21h50 la séance est levée sur le verre de l'amitié et le partage de petits gâteaux.

La secrétaire Nicole DELAVILLE